Centre de Valorisation des déchets ménagers de Millau

- Consignes de sécurité destinées aux visiteurs-

Consignes de sécurité pour visites

Vous avez souhaité visiter le Centre de valorisation des déchets ménagers de Millau aussi, pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de vous conformer aux consignes suivantes :

Conditions d'accès :

1. Le site peut être visité par le grand public et les scolaires à partir du cycle 3 et peut accueillir un maximum de 30 personnes simultanément sur le site.

2. Les demandes de visites sont à effectuer au plus tard un mois avant la date souhaitée.
   Pour des raisons pratiques, elles sont uniquement organisées les mardis ou jeudis.

3. Attention, le centre de valorisation étant un site industriel (circulation d'engins, présence de déchets, de poussières, etc.,), il est donc fortement recommandé de prévoir une tenue vestimentaire adaptée (chaussures plates et fermées, vêtements pratiques). De plus, les personnes asthmatiques ou allergiques devront se munir de leur aérosol.
   Enfin, s'agissant des personnes porteuses de pace-maker, la visite est fortement déconseillée du fait de la présence de champs magnétiques (électro-aimant).

Préparation de la visite :

1. Avant toutevisite, transmettre impérativement la liste des participants au SYDOM Aveyron.
2. Déterminer les groupes : pour des raisons de sécurité, la visite s'effectue par groupe de 15 personnes maximum dont 2 accompagnateurs.

Déroulement de la visite :

- Le port du gilet de signalisation fluorescent et du casque (fournis par le SYDOM) sont obligatoires pendant la visite.
- Il est impératif de suivre les consignes indiquées par le guide tout au long de la visite.
- Seules les passerelles de couleur jaune sont accessibles aux visiteurs.
- Le centre de valorisation étant un site industriel, les engins de manutention sont prioritaires sur le site et il est interdit de toucher aux équipements.
- Il est également interdit de fumer sur l'ensemble du site, de courir ou encore de manipuler des déchets.
- En cas d'incident sur le site, il est demandé de suivre le responsable du groupe pour rejoindre le point de rassemblement situé sur le parking du personnel.
- En cas de non respect de ces consignes, l'autorisation de visite pourra être suspendue.
- L'accès au site en l'absence de guide est strictement interdit.